

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JANVIER 2014

1/2 - BUDGET PRIMITIF 2014

A – BUDGET PRINCIPAL

a) Section de fonctionnement

La préparation budgétaire 2014 a été conduite dans un contexte particulier. Si le calibrage des dépenses et recettes affectées des services a pu être établi au regard des tendances dégagées sur l'année 2013, les recettes externes de fonctionnement (dotations, produits fiscaux) n'ont pu être qu'estimées, compte tenu de l'absence de notifications des services compétents en ce début d'année.

Par ailleurs, le compte administratif n'étant pas, à ce jour, définitivement consolidé et son rapprochement avec le compte de gestion non encore opéré, les tableaux comparatifs de ce document sont établis de BP à BP. Ceux-ci doivent être lus et interprétés en considérant que, pour les dépenses, les montants réalisés en 2013 seront sensiblement inférieurs à ceux du BP 2013, alors que pour les recettes, ils seront sensiblement supérieurs à ceux du BP 2013.

On notera également que ce budget ne fait aucune présomption quant aux inflexions que serait susceptible d'y apporter, en dépenses et en recettes, le nouvel exécutif issu des élections municipales de mars prochain. De même, il n'intègre aucune dépense ni recette concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En effet, bien que les services y travaillent activement, il est encore prématuré d'établir un budget précis de ce dispositif dont le cadre national demeure encore fluctuant. Les incidences que pourrait générer cette réforme sur des dispositifs périscolaires périphériques aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ne sont pas non plus chiffrées.

D'une manière plus générale, il faut souligner que les conditions d'équilibre de ce budget sont, compte tenu du contexte décrit dans le rapport du Débat d'Orientation Budgétaire, beaucoup plus tendues que les années précédentes. La volonté de revisiter nos pratiques service par service afin de gagner en efficacité caractérise la gestion de notre collectivité depuis des années. Ces contraintes nouvelles accentuent la pertinence de ces démarches et nous incitent salutairement à les amplifier. Ces remises en question sont d'autant plus nécessaires que se profile une année 2015 qui sera plus délicate encore, d'un point de vue budgétaire, avec une nouvelle diminution de dotation forfaitaire et le poids, en année pleine, de la réforme des rythmes scolaires, sans garantie pérenne sur les participations partielles de l'Etat et de la CNAF.

a.1) Les dépenses

Nos dépenses prévisionnelles marquent une progression de 3,87 % en 2014 par rapport au budget primitif 2013 (contre +3,00 % l'année précédente).

Les principales évolutions spécifiques de l'exercice 2014 s'établissent comme suit :

- Chapitre 920 - organisation des élections municipales et européennes avec, cette année, la gestion des mises sous pli des professions de foi (+21K€ au 92022),
- fin des charges de maintenance et des consommations d'électricité du réseau câblé suite à sa cession (-46K€ au 92024) et souscription à une prestation de service pour la diffusion du service antenne (+40K€),
- réduction des frais liés au moindre recours aux poses et déposes d'illuminations de fin d'année du fait des travaux PRU (-23K€ au 92024),
- aucune inauguration de nouvel équipement communal prévue en 2014 (-20K€ au 92024).
- Chapitre 922 - augmentation des frais de restauration liée aux effets volume (nombre d'inscrits) et prix (hausse de la TVA et de la fourniture repas) (+20K€ au 92251),
- dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires et des problématiques liées aux Temps Activités Périscolaires, le financement des études surveillées n'a été prévu, dans un premier temps, que jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours (-20K€).
- Chapitre 923 - réduction des coûts de fonctionnement (fluides et entretien courant) consécutive à la démolition de la salle de spectacle Allende (-30K€ au 92314).
- Chapitre 924 - ouverture de la piscine municipale en année pleine (+85K€ en fournitures d'entretien et consommation de fluides), avec des besoins accrus en personnel (+50K€),
- remise en exploitation de la salle des sports Provinces avec les charges de fonctionnement correspondantes (+20K€ au 92414),
- personnel pour le service Jeunesse de la Ville suite à des absences de longue durée (+60K€ au 92422).
- Chapitre 926 - augmentation des charges de personnel dans les structures pour personnes âgées dépendantes afin d'améliorer les services, les soins et conditions d'accueil des résidents : 1 poste d'ergothérapeute, 1 poste d'Infirmière, 3 auxiliaires de soins et 2 agents sociaux.

Cette augmentation de la masse salariale de cet établissement (+273K€ au 9261) est entièrement compensée par la revalorisation des dotations des organismes de tutelle,

- création d'un emploi d'avenir, financé à hauteur de 90 % par l'Etat et la Région, et d'un poste d'auxiliaire puéricultrice à la crèche municipale (+40K€ au 9264).

Chapitre 928

- renouvellement du marché de nettoyage des voiries avec changement du prestataire (-76K€ au 92813),

- action de médiation en milieu urbain cofinancée par les bailleurs sociaux, la Région, l'Etat (CUCS) et la Ville (à hauteur de 20 %) : valorisation de la dépense en année pleine (+100K€ au 92824).

De manière plus générale, l'augmentation des dépenses prévisionnelles de personnel est liée à l'évolution des charges patronales (IRCANTEC et CNRACL : 0,7 %, soit +100K€), du SMIC (+1,4 %, impact sur les catégories C), du Glissement Vieillesse Technicité (+0,8 %, soit 110K€). Le passage de la TVA à 20 % sur l'ensemble de nos dépenses à caractère général produit quant à lui un effet d'ampleur limitée (+20K€).

L'évolution des dépenses de fonctionnement est reprise par chapitre fonctionnel dans le tableau suivant :

ARTICLE FONCTIONNEL	BP 2013	BP 2014	BP ₁₄ / BP ₁₃ (%)
92020 - ADM. GALE DE LA COLLECTIVITE	1 739 250,00	1 721 215,00	-1,04%
92020 1 - PERSONNEL TECHNIQUE	1 211 800,00	1 230 200,00	1,52%
92021 - ASSEMBLEE LOCALE	299 700,00	312 320,00	4,21%
92022 - ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	13 500,00	34 600,00	156,30%
92023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	169 494,00	162 610,00	-4,06%
92024 - FETES ET CEREMONIES	146 905,00	88 225,00	-39,94%
92025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS	687 607,00	683 538,50	-0,59%
92026 - CIMETIERE	76 250,00	79 650,00	4,46%
Total : 920 - SERVICES GENERAUX	4 344 506,00	4 312 358,50	-0,74%
92112 - POLICE MUNICIPALE	683 670,00	684 070,00	0,06%
Total : 921 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	683 670,00	684 070,00	0,06%
92213 - CLASSES REGROUPEES	2 932 157,00	2 978 112,93	1,57%
92251 - RESTAURATION SCOLAIRE	1 448 250,00	1 472 550,00	1,68%
92255 - CLASSES DE DECOUVERTE	225 300,00	199 600,00	-11,41%
Total : 922 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 605 707,00	4 650 262,93	0,97%
92311 - EXPRESSION MUSICALE	499 590,00	498 898,00	-0,14%
92314 - SALLES DE SPECTACLES	32 000,00	3 330,00	-89,59%
92321 - BIBLIOTHEQUE	310 700,00	311 079,40	0,12%
9233 - ACTION CULTURELLE	167 400,00	189 400,00	13,14%
9233 1 - MAISON FOLIE	99 771,00	75 014,00	-24,81%
Total : 923 - CULTURE	1 109 461,00	1 077 721,40	-2,86%
92413 - PISCINE	612 400,00	750 820,00	22,60%
92414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	791 190,00	820 485,00	3,70%
92421 - CENTRES DE LOISIRS	532 860,00	537 514,00	0,87%
92422 - AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	466 200,00	534 339,00	14,62%
Total : 924 - SPORT ET JEUNESSE	2 402 650,00	2 643 158,00	10,01%
9260 - SERVICES COMMUNS	682 200,00	722 200,00	5,86%
9261 - SERVICES AUX AINES	2 591 810,00	2 864 761,00	10,53%
9263 - AIDES A LA FAMILLE	174 066,00	199 451,00	14,58%
9264 - CRECHE	534 520,00	645 810,00	20,82%
9264 1 - HALTE GARDERIE	215 200,00	233 210,00	8,37%
Total : 926 - FAMILLE	4 197 796,00	4 665 432,00	11,14%
92813 - PROPRIETE URBAINE	425 400,00	348 900,00	-17,98%
92814 - ECLAIRAGE PUBLIC	293 000,00	306 000,00	4,44%
92823 - ESPACES VERTS URBAINS	1 285 600,00	1 300 710,00	1,18%
92824 - AMENAGEMENT URBAIN	358 305,00	480 680,00	34,15%
Total : 928 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 362 305,00	2 436 290,00	3,13%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928	19 706 095,00	20 469 292,83	3,87%

Cette année, il a été décidé de reconduire une enveloppe à hauteur de 95K€ destinée à provisionner les créances des deux dernières années pour lesquelles le risque d'irrecouvrabilité est élevé, compte tenu des procédures d'ores et déjà engagées par les services du Trésor Public.

Enfin, la Ville a consommé une part importante du solde positif constaté fin 2012, afin de financer son haut niveau d'investissement 2013. Ce fonds de roulement a été particulièrement sollicité, compte tenu des faibles montants perçus de la part des partenaires financeurs des travaux du PRU. Cela a pour conséquence directe une diminution de notre fonds de roulement, alors que les besoins en trésorerie en ce début d'année demeurent conséquents compte tenu des lourdes opérations de travaux à engager sur les espaces publics. Des charges d'intérêt ont donc été inscrites, correspondant au recours probable à des lignes de trésorerie (10K€).

Dès lors, le montant total des dépenses prévisionnelles 2014 s'établit à hauteur de **20 574 292 €** (20 469 292 € + 95 000 € + 10 000 €) soit une évolution, comparativement au BP 2013 (19 801 195 €), de **+3,9 %**.

a.2) Les recettes

Produits fiscaux

Compte tenu du calendrier avancé pour le vote du budget primitif et de l'absence de notification des bases fiscales par les services des impôts, le montant des produits 2014 a été calibré en fonction des notifications définitives des bases locatives 2013.

Aucune revalorisation n'a été opérée sur les bases locatives prévisionnelles 2014, compte tenu des opérations de démolition qui pourraient ponctuellement annuler, voire contrebalancer l'indexation mécanique annoncée dans le Projet Loi de Finances 2014 (ramenée à +0,9 %).

Le montant des produits 2014 relatif aux trois taxes « ménages » est donc estimé à **5 244 000 €** (perçu en 2013) contre 5 200 070 € (inscrit au BP 2013).

Dotations

Les communes sont appelées à participer à l'effort de redressement des comptes publics à hauteur de 1,5Mds pour l'année 2014.

Cela a pour conséquence directe, eu égard aux modalités de répartition entre les différentes collectivités territoriales retenues dans le cadre du PLF 2014, une réduction de notre dotation forfaitaire.

La Ville prend acte également d'une baisse de sa population DGF de 500 habitants, telle qu'établie par l'INSEE dans le cadre des enquêtes de recensement partiel pour l'année 2013. La conjonction de ces deux évolutions représente un manque à percevoir de l'ordre de 78K€.

De plus, les baisses constatées en 2013 sur les compensations fiscales versées par l'Etat, agissant comme variables d'ajustement au sein de l'enveloppe normée de participation de l'Etat aux finances des collectivités territoriales, risquent de se produire à nouveau en 2014 et représenteraient une perte de 95K€.

Enfin, l'effort de péréquation est maintenu envers les communes dites défavorisées. Le montant de la DSU 2014 devrait ainsi être équivalent à celle perçue en 2013 (3,74M€) majorée d'une dotation complémentaire dite DSU « cible ». L'estimation de cette dernière est relativement modérée, compte tenu du faible abondement de l'enveloppe nationale par rapport à l'année précédente (+60M€) et des effets que pourrait avoir la baisse de notre population sur cette dotation.

En termes de péréquation, cette fois horizontale, il faut noter l'augmentation significative du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FNPIC) au niveau national à hauteur de 570M€ en 2014 soit une évolution de +58% par rapport à l'année précédente. Cela entraîne, de BP à BP, une évolution de 150 000 €.

Les évolutions des principales recettes 2014 sont reprises dans le tableau ci-après :

		BP13	BP14	ECART	
				K€	%
RECETTES NON AFFECTEES					
ETAT	7411 DOTATION FORFAITAIRE	4 813 000	4 735 000	-78	-1,62%
	74123 DOTATION SOLIDARITE URBAINE	3 540 000	3 875 000	335	9,46%
	745 DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 800	2 800		0,00%
	74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	390 000	420 000	30	7,69%
	AUTRES DOTATIONS	1 200		-1	
	932 DOT. ET PARTIC.NON AFFECTEES DE L'ETAT	8 747 000	9 032 800	286	3,27%
	7482 ETAT - COMPENSATION POUR PERTE TA	600	600		0,00%
	74833 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	44 000	37 000	-7	-15,91%
	74834 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	110 000	93 000	-17	-15,45%
	74835 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	460 000	389 000	-71	-15,43%
	933 IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	614 600	519 600	-95	-15,46%
	TOTAL ETAT	9 361 600	9 552 400	191	2,04%
CG59	74832 ETAT - FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION TP	0	0		
	TOTAL CG59	0	0		
LMCU	7321 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 098 509	2 098 509		0,00%
	7322 DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	441 656	432 823	-9	-2,00%
	7325 FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	90 000	240 000	150	166,67%
	TOTAL LMCU	2 630 165	2 771 332	141	5,37%
DROITS DE MUTATION		430 000	350 000	-80	-18,60%
TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE		150 000	150 000		
AUTRES TAXES (TLPE, TAXE PYLONE ELECTRIQUE, TAXE SUR LES APPAREILS AUTOMATIQUES...)		23 930	23 100	-1	-3,47%
	TOTAL RECETTES	12 595 695	12 846 832	332	1,99%

Autres recettes

Les recettes liées à la tarification des services municipaux connaissent une légère augmentation cette année grâce notamment aux contributions des usagers de la piscine municipale sur une année pleine (+100K€).

Par ailleurs, la refacturation du personnel communal auprès des structures pour personnes âgées prend en compte intégralement le surcroît de charges de personnel, soit donc une augmentation de nos recettes à hauteur de +264K€.

Enfin, la Ville mène depuis un semestre des actions de médiation urbaine qui génèrent des financements de la part de ses partenaires dans cette opération, en l'occurrence les bailleurs, la Région et l'Etat. Cela représente un financement supplémentaire pour une année de +61K€.

Les recettes de fonctionnement de l'année 2014 s'établissent comme suit :

	BP 2013	BP 2014	BP ₁₄ / BP ₁₃ (%)
Recettes ventilées	4 519 602	4 955 806	9,65%
Impôts, Taxe et Dotations	17 795 765	18 090 832	1,66%
Intérêts de placement	20 000	20 000	0,00%
Recettes Ordinaires de Fonctionnement	22 335 367	23 066 638	3,27%
Dotations de Développement Urbain	898 700	1 075 595	19,68%
Indemnités de sinistre	150 000	150 000	0,00%
Recettes totales de Fonctionnement ⁽¹⁾	23 384 067	24 292 233	3,88%

(1) hors opérations immobilières

Les recettes ordinaires de la section de fonctionnement s'élèvent donc à 23 066 638 € en 2014.

L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement s'établit donc à **23 066 638 € - 20 574 292 € soit 2 492 346 €** et demeure en conformité avec les grands équilibres présentés dans le PPI 2014/2015.

Administrativement (nomenclature M14), il convient d'y ajouter les recettes exceptionnelles qui se caractérisent par un assujettissement à des travaux d'équipements et qui ont de ce fait un caractère erratique et dédié. Cette année, les recettes exceptionnelles s'établissent, compte tenu des soldes de Dotations de Développement Urbain des années précédentes et du reliquat de l'indemnité de sinistre pour la salle de sports des Provinces, à hauteur de 1 225 595M€. Par nature, ces recettes participent logiquement au financement de la section d'investissement.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève par conséquent à 24 292 233 €, ce qui porte le bilan de la section de fonctionnement à hauteur de **3 717 941 €**.

En conclusion, le cumul du solde de la section de fonctionnement 2014 et de l'excédent issu des résultats anticipés de 2013 (à hauteur de **1 395 596 €**) permet de dégager une capacité d'autofinancement pour la section d'investissement de **5 113 537 €**.

b) Section d'investissement

b.1) Les dépenses

L'année 2014 est caractérisée par le démarrage opérationnel de lourdes opérations inhérentes au PRU (9,5M€), la réception de certaines opérations d'équipements publics (1,1M€) et le maintien de l'enveloppe affectée à l'entretien du patrimoine bâti et non bâti et des espaces publics de la commune (1,3M€)

Programme de Rénovation Urbaine

L'aménagement des espaces publics sur les secteurs de la Centralité, ainsi que des avenues Schuman et Sangnier (secteur I et II) atteint le stade de la phase de compétence communale (création des espaces verts, installation de l'éclairage public et du mobilier urbain). Les crédits 2014 ont été calibrés en conséquence à hauteur de 2,4M€.

Par ailleurs, dans la perspective de la cession des terrains situés dans le secteur de la Centralité et du développement à venir de projets immobiliers (brasserie, immeubles collectifs), des travaux nécessaires de viabilisation ont été estimés à hauteur de 207K€. Ces coûts seront intégrés ou réaffectés en tout ou partie sur les opérations immobilières à réaliser, dans le cadre des procédures de cession.

Compte tenu des études et des opérations de désamiantage à réaliser préalablement aux travaux d'aménagement de certaines cellules commerciales de la galerie de la résidence Europe, le démarrage du chantier de création des traversants a été légèrement décalé. Les crédits inscrits en 2014 à hauteur de 3,1M€ tiennent compte de ces éléments.

L'année 2014 sera marquée par la démolition et le début de la reconstruction de la salle de spectacle Allende. Les opérations de désamiantage ont été effectuées fin 2013 et la démolition de l'ancien bâtiment devrait débuter dans le courant du premier trimestre 2014. Compte tenu des ajustements de l'APS convenus entre l'architecte et la Ville sur le nouvel équipement et des délais liés aux appels d'offre, le démarrage du chantier de construction n'est prévu qu'à compter de juin 2014 (3M€ sur 2014).

La Maison des associations et des services qui sera aménagée dans les anciens locaux de l'école Mendès France a également nécessité des travaux préalables de désamiantage. Ils devraient être réceptionnés courant septembre 2014 (440K€).

Dans le cadre de la convention PRU, la Ville s'est engagée à un cofinancement de résidentialisation concernant les travaux du patrimoine des bailleurs. Ces opérations arrivent à terme en 2014 pour un montant de 190K€.

De plus, certains équipements communaux comme la Maison des associations bénéficieront du raccordement au réseau de chaleur (100K€).

Investissement hors PRU et maintenance

La part « équipements publics » de l'investissement 2014 est exclusivement constituée de fins de chantiers démarrés au cours des exercices précédents, avec un total prévisionnel de 770K€.

Les travaux d'extension de la piscine municipale ont débuté en septembre 2012 et devraient normalement être définitivement réceptionnés d'ici la fin du premier semestre 2014 (325K€).

Différents aléas de chantier n'ont pas permis la livraison administrative (levée de réserve) de certains équipements en 2013. Le solde des opérations de travaux se décompose en 2014 comme suit :

- salle de sports Provinces (toiture végétale) -241k€,
- salle de sports De Lattre (pignon) -67K€,
- parc du Barœul -39K€,
- restaurant Concorde -21K€.

Des frais d'études ont été prévus en 2014 pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire dans le secteur du « haut de Mons » afin de trouver une solution pérenne à l'accroissement de la fréquentation des restaurants scolaires de ce secteur (+50K€).

Après une décision de principe sur la mise en place de la vidéosurveillance, un diagnostic « sécurité » a été mené en 2013 avant de lancer les opérations d'aménagements et d'équipements adéquates. Les crédits inscrits au budget 2014 à hauteur de 18K€ sont destinés à financer l'intervention d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de ce projet.

Maintenance et adaptation du patrimoine communal

La Ville reconduit l'enveloppe de crédit de 1,3M€ affectée à son programme de maintenance du patrimoine bâti et des espaces publics.

a - écoles et restaurants scolaires

- travaux dans les écoles (200K€),
- travaux d'accessibilité école maternelle Reine Astrid (50K€),
- travaux dans les restaurants scolaires et remplacement de mobilier (60K€).
-

b - équipements sportifs et associatifs

- travaux dans les salles de sports (50K€),
- travaux de réfection du sol de la salle de sports Montaigne (70K€),
- travaux de remise en état du parquet de la ludothèque et traitement des voûtes des salles du Fort (40K€),
- travaux d'aménagement du square des combattants (15K€).

c - équipements administratifs et techniques

- travaux de mise en sécurité de l'Hôtel de Ville (60K€),
- poursuite de l'actualisation des progiciels métiers : ressources humaines, petite enfance (100K€),
- remplacement de trois véhicules de l'administration (65K€).

d - aménagement des espaces verts et entretien des réseaux divers

- plantations et aménagement d'espaces de jeu (100K€),
- entretien du réseau d'électrification (150K€).

b.2) Les recettes

Les recettes d'investissement 2014 sont estimées à **6 480 997 €**.

L'aménagement des espaces publics du secteur Napoléon 1^{er} – Mendes France sera achevé en ce début d'année et permettra de formuler des demandes de solde de subvention auprès des partenaires (210K€). Les travaux concernant les secteurs « Sangnier » et « Centralité » devraient être suffisamment avancés pour établir des appels de fonds auprès des financeurs, respectivement de 1,3M€ et 630K€.

Compte tenu du démarrage, en cours d'année, des travaux de restructuration de la galerie de la résidence Europe et des avances sur subventions déjà versées, les prévisions de versement de participation ont été estimées à 600K€.

La cession foncière de terrains situés dans le secteur de la Centralité, pour un montant global de 1M€, va être réalisée en 2014.

Par ailleurs, le niveau de dépenses d'investissement réalisées en 2013 (10,2M€), augmenté des différentes avances effectuées ces trois dernières années à la SEM Ville Renouvelée dans le cadre de ses missions de mandataire pour les opérations liées au PRU (désormais affectées de manière comptable comme travaux pour un montant de 2,8M€), aura pour conséquence une forte progression du FCTVA 2014 (1,6M€).

En conclusion, la synthèse du budget de la section d'investissement est la suivante :

	RECETTES	DEPENSES
Opérations d'équipement	3 783 834	11 549 535
<i>dont Investissements hors P.R.U et maintenance</i>	81 355	766 226
<i>dont Programme de Rénovation Urbaine</i>	3 702 479	9 461 508
<i>dont Programme de maintenance</i>		1 321 800
Opérations d'équipement non affecté (FCTVA)	1 674 163	45 000
Opérations de cessions immobilières	1 023 000	
Besoin (-) ou Excédent (+) de Financement 2014		-5 113 537

c) Equilibre du budget primitif 2014 – Fixation des taux

Compte tenu des dépenses et des recettes d'investissement 2014, le besoin de financement 2014 est estimé à **5 113 537 €**.

L'épargne disponible dégagée sur la section de fonctionnement (**3 717 941 €**), et l'excédent reporté constaté à l'issue de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013 (**1 395 596 €**) permettent de couvrir l'intégralité du besoin de financement de la section d'investissement 2014.

L'équilibre budgétaire 2014 est atteint sans avoir recours au fonds d'épargne (2,4M€) ni à l'endettement.

Dans ce cadre, il est proposé de reconduire à l'identique les taux de taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non-bâtie, respectivement à hauteur de 19,04 % (TH), 17,43 % (TFB) et 48,85 % (TFNB).

Ces taux, inchangés depuis de nombreuses années, appliqués à nos bases aboutissent à un produit par habitant de très loin le plus faible des 27 villes de plus de 10 000 habitants de la Métropole lilloise (120 € contre 229 € en moyenne pour la TF ; 116 € contre 241 € en moyenne pour la TH – source LMCU 2013).

B – BUDGET ANNEXE : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

a) Section de fonctionnement

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'établissent respectivement à hauteur de 165 980,51 € et 127 500,00 €.

a.1) Les dépenses

Les locaux commerciaux situés au niveau de la galerie Europe, dont la Ville s'est portée acquéreur dans le cadre de sa restructuration, font désormais partie intégrante du patrimoine privé de la Ville alors qu'ils ne génèrent aucune recette.

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement tiennent compte des réalisations précédentes et de la réduction de l'excédent reporté.

NATURE	BP13	BP14	BP14/BP13 (%)
6061 - FOURNITURES NON STOCKABLES	52 000,00	52 000,00	
6063 - FOURNITURE D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	10 000,00	10 000,00	
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	60 000,00	60 000,00	
6152 - ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	25 000,00	6 300,00	
61558 - AUTRES BIENS MOBILIERS	5 000,00	2 000,00	
6156 - MAINTENANCE	10 000,00	10 000,00	
617 - ETUDES ET RECHERCHES	2 000,00	2 000,00	
6231 - ANNONCES ET INSERTION	500,00		
6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	500,00	500,00	
627 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	100,00	180,51	
6283 - FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	20 000,00	10 000,00	
Total : 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	185 100,00	152 980,51	-17,35%
654 - PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			
6541 - CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000,00	10 000,00	
658 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			
Total : 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00	10 000,00	
668 - AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 000,00	1 000,00	
Total : 66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00	1 000,00	
673 - TITRES ANNULES	5 000,00	2 000,00	
Total : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	2 000,00	-60,00%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	201 100,00	165 980,51	-17,46%

a.2) Les recettes

Les tarifs des différentes locations vont être revalorisés à compter du 1^{er} février 2014, en tenant compte des évolutions constatées en 2013 des prix de l'énergie et des charges d'entretien.

NATURE	BP13	BP14	BP14/BP13 (%)
7083 - LOCATIONS DIVERSES	110 000,00	121 178,29	
70831 - REDEVANCE RESTAURANT DU FORT			
70832 - LOCATIONS DIVERSES			
70833 - LOYERS CENTRE DES SARTS			
Total : 70 - VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	110 000,00	121 178,29	10,16%
7718 - AUTRES PRODUITS EXCEP SUR OPE DE GESTION	500,00	500,00	
773 - MANDATS ANNULES	4 000,00	4 000,00	
778 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00	3 000,00	
Total : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 500,00	7 500,00	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	117 500,00	128 678,29	9,51%

Bilan de la section de fonctionnement

Compte tenu du résultat prévisionnel de la section de fonctionnement 2014 (-37 302,22 €) et de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013 (+72 302,22 €), il est possible d'affecter un montant de 35 000,00 € au financement de la section d'investissement.

b) Section d'investissement

La section d'investissement présente un niveau de dépenses à hauteur de 180 245,93 €, pour un niveau de recettes propres à hauteur de 10 000 €.

b.1) Les dépenses

Les travaux de rénovation de la salle Marie Curie devraient être réceptionnés au cours du premier trimestre 2014 (21K€). D'autre part, des travaux d'aménagement seront nécessaires au restaurant du Fort afin de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité (bac dégraisseur : 15K€).

NATURE	BP13	BP14	BP14/BP13 (%)
1651 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	15 000,00	10 000,00	
Total : 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000,00	10 000,00	-33,33%
2131 - CONSTRUCTION BÂTIMENTS	202 162,43	170 245,93	
2138 - AUTRES CONSTRUCTIONS			
Total : 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	202 162,43	170 245,93	-15,79%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	217 162,43	180 245,93	-17,00%

b. 2) Les recettes

Compte tenu des résultats positifs constatés au moment des états des lieux, la Ville reconduit le dispositif de cautionnement mis en place. Il contribue manifestement au bon usage des équipements communaux et à la responsabilisation des locataires.

NATURE	BP13	BP14	BP14/BP13 (%)
1651 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	15 000,00	10 000,00	
Total : 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000,00	10 000,00	-33,33%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	15 000,00	10 000,00	-33,33%

Equilibre de la section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un résultat prévisionnel négatif à hauteur de 170 245,93 €.

L'excédent dégagé sur la section de fonctionnement (35 000,00 €) et la reprise anticipée des résultats de la section d'investissement 2013 (157 024,36 €) diminué du solde des reports de l'exercice 2013 (- 21 778,43 €), permettent d'équilibrer la section d'investissement.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le budget primitif 2014 de la ville et de son budget annexe gestion du patrimoine locatif.

Cette délibération est adoptée avec 29 voix pour ; 3 conseillers municipaux ayant voté contre : M. GARCIA, M. TONDEUX et M. BRIC.